Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 1 (1907-1908)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Vie Mousicale

• Syndicats de musiciens, EDOUARD COMBE. — Errata. — Lettre de Paris, VICTOR SNELL. — Association des musiciens suisses. — Le "Nain du Hasti" à Genève. — Bibliographie. — Nouvelles de l'étranger. — Mélanges. — La musique en Suisse. — Société de Gymnastique rythmique. — Calendrier musical.

Syndicats de Musiciens

Le plus haut que nous puissions remonter dans l'histoire du moyen-âge, nous trouvons la carrière d'instrumentiste reléguée parmi les plus humbles. Les chanteurs et les poètes furent à certaines époques mieux partagés. Les troubadours de France et d'Espagne étaient pour la plupart ce que l'on appellerait aujourd'hui des amateurs, de noble naissance, qui se livraient à la composition de vers et de chansons. Pour exécuter leurs productions, ils s'accompagnaient d'un instrument, mais cet instrument n'était pas leur gagne pain. La même chose est vraie des Minnesänger d'Allemagne. Plus tard la bourgeoisie elle aussi se livra à la culture de la musique vocale et de cette époque datent les confréries de Maîtres chanteurs, qui ont certainement contribué pour beaucoup à entretenir dans la masse de la population le goût de l'art musical. Mais l'histoire, qui nous fournit des renseignements assez complets sur cet aspect de la musique du moyen-âge, est presque muette en ce qui concerne la musique instrumentale jusqu'à la Renaissance. Ce qu'elle laisse transparaître ne permet pourtant pas de douter que de tout temps la musique instrumentale fut cultivée; mais elle constituait un aspect inférieur, plébéien, de la musique et pour cette raison a été traitée comme quantité négligeable. Les joueurs d'instruments se confondirent longtemps avec les jongleurs, bateleurs, montreurs de bêtes, toute une gent nomade et en marge de la société. Du temps où la vie brillante et large était confinée derrière les remparts des châteaux, les instrumentistes erraient de manoir en manoir, prêtant leur concours aux fêtes, tournois et cours d'amour. Lorsque plus tard se furent constituées les villes, c'est-à-dire à partir du onzième siècle environ, ils prirent des habitudes plus sédentaires et, suivant l'exemple de tous les autres corps de métiers, ils ne tardèrent pas à s'organiser eux aussi. C'est de ce moment que datent les premiers syndicats de musiciens. Le premier de ces groupements que mentionnent les chroniques est la confrérie de Saint-Nicolas, à Vienne, dont la création se place au treizième siècle. En 1354, cette corporation avait pris une telle extension que l'empereur croit devoir nommer Pierre d'Eberstorff